



Basse-Zorn

www.cc-basse-zorn.fr

BULLETIN D'INFORMATION N°55
SEPTEMBRE 2026



Aire de camping-cars :
destination Basse-Zorn !



Basse-Zorn
Communauté de communes



Sommaire

p. 3 à 7	Vie communautaire
p. 8 et 9	Budget
p. 10 à 12	Animation Vie des Familles
p. 13 à 16	Culture & Tourisme

La Maison des Services



Horaires d'ouverture de la Maison des Services :

du lundi au vendredi de 8h à 13h et
le lundi après-midi sur rendez-vous.

Présidente et Vice-Présidents :
accueil sur rendez-vous.

Agenda des manifestations

Retrouvez toutes les
manifestations à venir
sur le territoire de la
Basse-Zorn sur notre site:
[www.cc-basse-zorn.fr/
manifestations](http://www.cc-basse-zorn.fr/manifestations)



et en version papier en Mairies
et à la Maison des Services.



Bulletin d'information
de la Communauté
de communes
de la Basse-Zorn

34, rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT
Tél. 03 90 64 25 50 - www.cc-basse-zorn.fr
info@cc-basse-zorn.fr

Directrice de la publication : Sylvie Roehly

Comité de rédaction : Commission Communication

Crédits photos : Communauté de communes
de la Basse-Zorn, Madeos Images ; Images par secondes ;
Ecole de Musique de la Basse-Zorn ; Animation Jeunesse
de la Basse-Zorn, Maison de la nature de Munchhausen.

Réalisation, impression : Pointillés 03 88 81 10 47

Imprimé sur papier certifié PEFC™

ISSN 1638-4180

Dépôt légal : juillet 2026

Edito

**Une nouvelle équipe,
une même ambition :
faire vivre et grandir la Basse-Zorn**

Ce nouveau numéro de votre bulletin intercommunal ouvre une nouvelle page de l'histoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.

À la suite des élections municipales et communautaires, une **nouvelle équipe** a été installée.

Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée en tant que Présidente et souhaite l'exercer avec une conviction forte : c'est **ensemble que nous construirons l'avenir** de notre territoire.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus du mandat précédent, plus particulièrement le Président Denis RIEDINGER et les Vice-Présidents. Leur engagement, leur expérience et leur dévouement au service de notre territoire ont posé des fondations solides sur lesquelles nous allons pouvoir continuer de construire. Cet héritage, je le reçois avec reconnaissance.

La Basse-Zorn possède de nombreux **atouts**. Son **dynamisme**, la bonne entente de ses communes, son tissu associatif et économique, mais aussi la vitalité de ses habitants constituent autant de forces sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. Notre rôle est de les **fédérer** et de les **faire grandir, au service de l'intérêt général**.

La Communauté de communes intervient dans de nombreux domaines qui touchent directement la vie quotidienne et l'avenir de notre territoire. De **l'aménagement à l'environnement**, de **l'accompagnement des familles à celui des entreprises**, de **la mobilité au développement touristique**, ses compétences sont autant de leviers pour répondre aux évolutions de la société et aux besoins des habitants.

Dans un contexte où les défis sont nombreux et les moyens contraints, nous devons faire preuve d'inventivité et de pragmatisme pour construire des réponses adaptées, en étroite collaboration avec les communes, les partenaires, les acteurs économiques et les habitants.

Ce bulletin, dont l'édition est allégée et la parution décalée de quelques mois compte-tenu du renouvellement du mandat, illustre cette **volonté d'agir concrètement**.

Une nouvelle **aire de camping-cars** renforce notre **offre touristique** et invite les visiteurs à découvrir la Basse-Zorn. Le **Relais Petite Enfance** s'installe dans de **nouveaux locaux** adaptés aux familles et aux professionnels. **L'École de musique** fait vibrer le territoire et prépare déjà sa nouvelle saison. Les **actions en faveur des seniors et des aidants** se poursuivent, tout comme les balades nature qui permettent de mieux connaître et de préserver notre environnement.

À travers ces actions, une même ambition nous guide : **construire une Basse-Zorn attentive aux besoins de chacun**, à tous les âges de la vie, et préparer un avenir à la hauteur des attentes de ses habitants.

Je vous souhaite une **excellente rentrée** et vous invite à profiter pleinement de toutes les initiatives présentées dans ce bulletin.

Sylvie ROEHLI,

Présidente de la Communauté de communes de la Basse-Zorn





3 questions à Sylvie ROEHLLY, Présidente de la Communauté de communes de la Basse-Zorn en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des finances

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager pour la Communauté de communes ?

Pendant six ans, j'ai pu mesurer tout le potentiel de notre territoire en travaillant sur le projet de territoire. La Basse-Zorn possède de nombreux atouts et je suis convaincue que l'intercommunalité est l'échelle idéale pour leur donner toute leur dimension.

Je crois profondément à la force du collectif. Au-delà des compétences ou des moyens financiers, la Communauté de communes doit être un lieu où l'on rassemble les élus, les partenaires et les forces vives du territoire.

J'ai été attiré par le défi de construire, ensemble, des projets qui répondent aux attentes des habitants dans une vision globale, cohérente et à long terme, de rayonnement du territoire.

Quelle est votre vision pour les années à venir ?

Notre territoire est dynamique et attractif. Mon ambition est de poursuivre cette dynamique en menant des projets structurants qui prépareront l'avenir. Les défis environnementaux, avec tout ce qu'ils impliquent (eau, pollution, préservation des sols...), sont considérables.

Dans un contexte où les collectivités doivent faire plus avec des moyens plus contraints, nous devons être **inventifs** et **travailler en équipe**. Avec les Vice-Présidents, les élus, les agents et nos partenaires, nous continuerons à construire des réponses au service de l'intérêt général. Au centre des réflexions se présentent des **projets humains** parmi lesquels : la mobilité, la petite enfance ou encore le vieillissement de la population... avec toujours une même ambition : **améliorer le quotidien des administrés**.

Quel est le projet que vous rêvez de concrétiser ?

Mon rêve, c'est un **territoire qui sache rester lui-même tout en s'adaptant aux défis à venir** : une Basse-Zorn **accueillante, vivante, où il fait bon s'installer, travailler et vieillir**.

Aujourd'hui, proposer aux parents des solutions adaptées de gardes ou d'infrastructures aux différentes étapes de la vie de leurs enfants ou encore mettre en œuvre un projet accompagnant le vieillissement de la population sont des défis stratégiques pour que tout un chacun s'épanouisse.

Cela passe également par la mobilité : des liaisons douces qui maillent le territoire, des connexions aux transports intercommunaux renforcées, une vraie alternative pour ceux qui veulent se déplacer autrement.

L'autre défi, c'est de réussir à **conjuguer développement économique et qualité de vie**. Attirer des activités, des emplois, sans dénaturer ce qui fait le charme de nos villages. Ce n'est pas une contradiction, c'est un équilibre à construire, et il se joue en grande partie dans le PLUi qui arrive. Ce document va dessiner le visage de notre territoire pour les vingt ans qui viennent. C'est un enjeu considérable.

Si j'avais un rêve à formuler simplement : **que dans quelques années, on puisse dire que l'on a bien choisi : pour le cadre de vie, pour l'économie, et pour les générations qui arrivent**.

Votre parcours en quelques mots

- **1993-2024** : Responsable paie et ressources humaines dans un cabinet d'expertise comptable
- **2008** : Conseillère municipale à Weyersheim
- **2014** : 1^{ère} adjointe au Maire de Weyersheim, en charge des finances et de l'enfance
- **2020** : Maire de Weyersheim et 1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de communes, en charge de la jeunesse et du projet de territoire
- **2026** : Maire de Weyersheim et Présidente de la Communauté de communes

Une assemblée de 33 élus pour la Basse-Zorn



Le Conseil communautaire est composé de 33 Conseillers titulaires et 1 Conseiller suppléant issus des sept communes qui y sont représentées en fonction de l'importance de leur population. Chaque Conseiller titulaire a une voix délibérative.

Les Conseillers communautaires ont été installés lors de la première séance du mandat, le 7 avril 2026. Lors de cette séance ont été élus la Présidente, les Vice-Présidents et un membre du Bureau.

PRÉSIDENTE



Présidente
Sylvie ROEHLLY
Aménagement du territoire,
urbanisme et finances
Maire de Weyersheim

VICE-PRÉSIDENTS



Mathieu TAESCH
Maire de Hoerd
Animation vies des familles :
petite enfance, réseaux enfance,
seniors et aidants
1^{er} Vice-Président



Jacky NOLETTA
Adjoint au Maire de Gries
Technique et travaux :
eau potable, assainissement,
eau pluviale, DECI, voirie nord
2^e Vice-Président



Jérémy OHLMANN
Maire de Geudertheim
Promotion et attractivité du terri-
toire : communication, numérique,
culture, promotion touristique
3^e Vice-Président



Angèle GELDREICH
Maire de Weitbruch
Jeunesse et mobilité
4^e Vice-Présidente



Marc MOSER
Maire de Kurtzenhouse
Environnement,
questions agricoles et GEMAPI
5^e Vice-Président



Fabrice RITTER
Maire de Bietlenheim
Technique et travaux : bâtiments,
voirie sud, service de propreté
6^e Vice-Président



Caroline MAECHLING
Adjointe au Maire de Hoerd
Développement économique
7^e Vice-Présidente

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



Amanda LANG
Suppléante
Bietlenheim



Eric MASSON
Geudertheim



Sabrina RITTER
Geudertheim



Béatrice TREIL
Geudertheim



Michel URBAN
Geudertheim



Fabienne ANTHONY
Gries



Eric HOFFSTETTER
Membre du Bureau,
Maire de Gries



Michèle NAVE
Gries



Richard VOLTZENLOGEL
Gries



Béatrice DEBRIE
Hoerd



Nathalie GRATHWOHL
Hoerd



Mélanie GRATHWOHL
Hoerd



Guy MISCHLER
Hoerd



Cyrille OFFERLE
Hoerd



Claude RIEDINGER
Hoerd



Myriam ARNOLD
Kurtzenhouse



Alexandre GOTTRI
Weitbruch



Yannick OTTMANN
Weitbruch



Jeannine SCHNEIDER
Weitbruch



Jean-Marc SUSS
Weitbruch



Dominique BLANCK
Weyersheim



Véronique FOURNAISE
Weyersheim



Didier JUNG
Weyersheim



Clarisse REGNIER
Weyersheim



Stéphane RICK
Weyersheim



Michelle WEEBER
Weyersheim



Retrouvez toutes les délibérations
sur notre site internet :
cc-basse-zorn.fr/deliberations

La Communauté de communes, comment ça marche ?



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

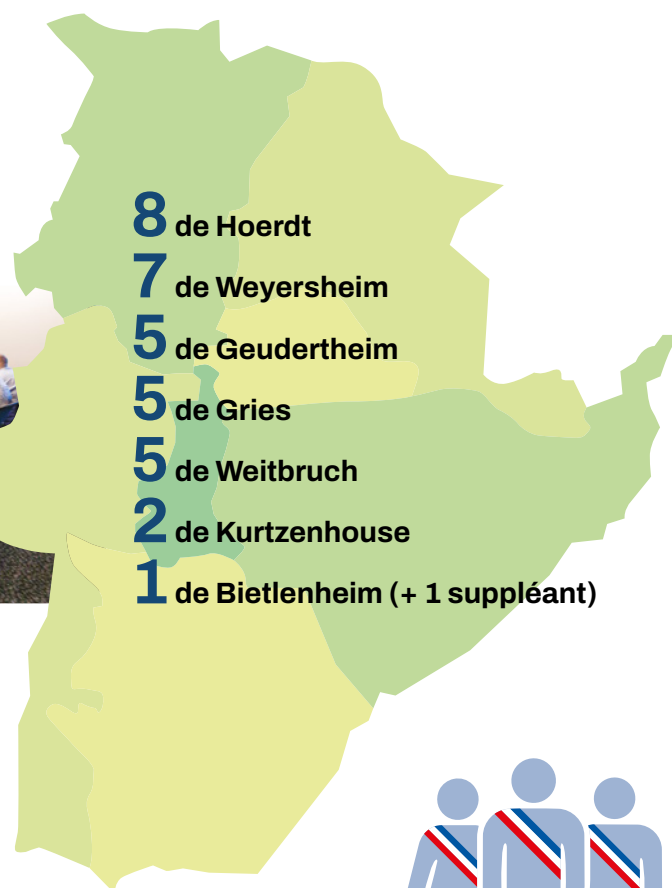
1 PRÉSIDENTE
7 VICE-PRÉSIDENTS
25 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
 (+1 CONSEILLÈRE SUPPLÉANTE)

→ EN MOYENNE **10** CONSEILS PAR AN

SON RÔLE ?

- Délibérer, voter et prendre les décisions sur toutes les affaires de la Communauté de communes

SOIT UNE ASSEMBLÉE DE **33** ÉLUS



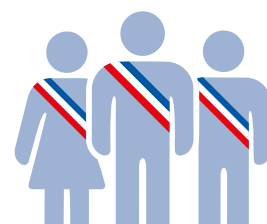
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

9 MEMBRES
 (la Présidente, les Vice-Présidents et 1 membre du Bureau)

→ EN MOYENNE **1 À 2 RÉUNIONS PAR MOIS**

SON RÔLE ?

- **Elabore la politique** de la Communauté de communes
- Donne **un avis consultatif** sur les différents projets
- **Etudie les grands dossiers** et **prépare les propositions** qui seront soumises aux votes lors des séances du Conseil communautaire



LA CONFÉRENCE DES MAIRES

7 MEMBRES
 (les Maires de chaque commune)

→ **1 CONFÉRENCE PAR AN**

SON RÔLE ?

- Echange sur les **enjeux de développement** du territoire
- Débat sur des questions impactant toutes les communes membres notamment la répartition et l'exercice des compétences respectives



LES COMMISSIONS

ÉLUS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

VOLONTAIRES dans la limite de 3 représentants par commune

- Ce sont les Vice-Présidents en charge de la thématique qui co-président les commissions avec la Présidente et les réunissent selon les projets et sujets à travailler.

UNE COMMISSION EST UN GROUPE DE TRAVAIL QUI :

- Mène des réflexions
- Débat sur les actions à développer et projets à mettre en œuvre
- Formule des propositions

ELLES SONT AU NOMBRE DE 10 :

- Accessibilité aux personnes handicapées
- Aménagement du territoire
- Animation Vie des Familles (*Petite enfance, Réseaux enfance, Jeunesse, Seniors et aidants*)
- Appel d'offres
- Développement économique
- Environnement
- Finances
- Mobilité
- Promotion et attractivité du territoire (*Communication, Numérique, Culture, Tourisme*)
- Technique et travaux



LES SERVICES

43 AGENTS (soit 31,36 équivalent temps plein)

- La Directrice générale des services traduit les orientations politiques, demandées par les élus, aux responsables de services pour les mettre en œuvre avec les équipes.

Contact :

34 rue de La Wantzenau, 67720 Hoerd
info@cc-basse-zorn.fr

03 90 64 25 50

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 13h,
les lundis après-midi sur rendez-vous.



LES COMPÉTENCES

1. LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Actions de développement économique
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Compétences transférées au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) :
 - Gestion des milieux aquatiques « GEMAPI »
 - Assainissement des eaux usées
 - Eau

2. LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES REVÊTUES D'UN INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Création, aménagement et entretien de voirie
 - Voirie communale et chemins vicinaux, voies de desserte des installations liées aux compétences
 - Aires de stationnement et de co-voiturage
 - Génie civil des réseaux secs
 - Abords des gares
 - Dépendances de voirie lors du 1^{er} aménagement (*mobilier, marquage, ...*)
- Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics
- Protection et mise en valeur de l'environnement
 - Plan Climat Air Énergie (PCAET)
 - Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)

3. LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Actions sociales
 - Petite enfance (Relais Petite Enfance, soutien aux modes de garde individuels, études)
 - Réseaux Enfance
 - Jeunesse (dont le conseil intercommunal des jeunes)
 - Seniors et Aidants
- Culture
 - Organisation d'expositions à la Maison des services et de manifestations pour la promotion du territoire
 - Développement de la langue et de la culture régionale
 - Ecole de musique intercommunale
- Défense extérieure contre l'incendie (DECI)
- Organisation de la mobilité
- Police
- Tourisme
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Mobilier urbain de communication

Compte administratif 2025

Aire de camping-cars :

L'aire de camping-cars ayant été mise en service en juin 2026, il n'y a pas de recettes en 2025.

Ordures ménagères :

Le résultat de fonctionnement vient du report de l'excédent d'exploitation des années précédentes.

Peu d'investissements ont été réalisés ces dernières années, l'épargne se constitue progressivement pour la construction de la nouvelle déchèterie.

		Fonctionnement	Investissement
Principal	Dépenses	5 312 247,50 €	3 051 055,73 €
	Recettes	7 480 192,89 €	3 616 610,08 €
	Résultat	2 167 945,39 €	565 554,35 €
Ordures ménagères	Dépenses	1 759 499,85 €	196 476,32 €
	Recettes	2 629 596,61 €	1 943 141,35 €
	Résultat	870 096,76 €	1 746 665,03 €
Ecole de musique	Dépenses	348 222,92 €	5 023,74 €
	Recettes	348 222,92 €	9 352,71 €
	Résultat	0 €	4 328,97 €
Aire de Camping Car	Dépenses	1 818,28 €	32 243,44 €
	Recettes	0,00 €	0,00 €
	Résultat	-1 818,28 €	-32 243,44 €

Tarifs (SDEA) eau et assainissement 2026

Eau	1,40 € HT le m³
Assainissement	1,85 € HT le m³

Tarifs des ordures ménagères pour les particuliers en 2026

		Part fixe		Total part fixe	Prix de la levée supplémentaire (par bac)	
		Tarif de base	Forfait 12 levées		De 13 à 17	De 18 à 26
1/2 ménage	120 L	77,20 €	38,30 €	115,50 €	4,00 €	4,75 €
Ménage	120 L	154,40 €	38,30 €	192,70 €	4,00 €	4,75 €
	240 L	154,40 €	75,30 €	229,70 €	7,80 €	9,35 €
	660 L	154,40 €	222,30 €	376,70 €	21,20 €	23,10 €

Remplacement du badge d'accès en déchèterie (perte/ vol/ détérioration / casse)	10 €
Détérioration d'un bac (si bac de moins de 5 ans)	Dernière valeur d'acquisition
Supplément de facturation couvercle levé (bac 120 et 240 L)	10 €
Supplément de facturation couvercle levé (bac 660 et 1100 L)	20 €
Acquisition ou remplacement d'un verrou	25 €
Bac restitué non lavé	50 €
Livraison de bacs chez un professionnel	50 €
Carte prépayée pour les professionnels de 10 entrées en déchèterie	150 €
Passage supplémentaire en déchèterie pour les particuliers au-delà des 24 passages annuels prévus	15 € /passage
Facturation benne déchets pour les gens du voyage	40 € / jour
Facturation gobelet réutilisable perdu lors d'une mise à disposition	2 € / gobelet

Tarifs trimestriels de l'École de Musique Intercommunale de la Basse-Zorn

TARIFS TRIMESTRIELS		Foyer non imposable		Foyer imposable		Foyer hors CCBZ	
Forfait Coursus Complet obligatoire pour les moins de 16 ans		- de 25 ans	+ de 25 ans	- de 25 ans	+ de 25 ans	- de 25 ans	+ de 25 ans
Formation Musicale 1h + Pratique(s) Collective(s)	+ Instrument 30'	95 €	164 €	158 €	227 €	195 €	264 €
	+ Instrument 45'	127 €	196 €	221 €	290 €	258 €	327 €
	+ Instrument 60'	164 €	233 €	269 €	338 €	337 €	406 €
Instrument seul uniquement à partir de 16 ans	30 minutes	74 €	143 €	116 €	185 €	147 €	216 €
	45 minutes	106 €	175 €	179 €	248 €	210 €	279 €
	60 minutes	143 €	212 €	227 €	296 €	289 €	358 €
Découverte musicale (Éveil ou jardin, de 3 à 6 ans)		42 €		74 €		105 €	
Pratique collective seule (Chorale, ateliers)		48 €	48 €	58 €	58 €	69 €	69 €
Formation Musicale seule		42 €	111 €	74 €	143 €	105 €	174 €

Tarif dégressif dès le 2^e membre du même foyer. Le tarif non imposable est appliqué uniquement sur présentation du dernier avis d'imposition, à défaut le tarif imposable sera appliqué.

Budget primitif 2026



	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	6 683 492,33 €	5 872 693,95 €	12 556 186,28 €
Ordures ménagères	2 650 896,76 €	3 584 826,51 €	6 235 723,27 €
Ecole de Musique	375 800,00 €	8 828,97 €	384 628,97 €
Aire de Camping Car	9 818,28 €	568 336,19 €	578 154,47 €
	9 720 007,37 €	10 034 685,62 €	19 754 692,99 €

Répartition pour 100 € de dépenses

29,71 €

Environnement

- ▶ Eau
- ▶ Assainissement
- ▶ Ordures ménagères
- ▶ Démarche d'actions pour le développement durable
- ▶ Décharge de Geudertheim
- ▶ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

28,72 €

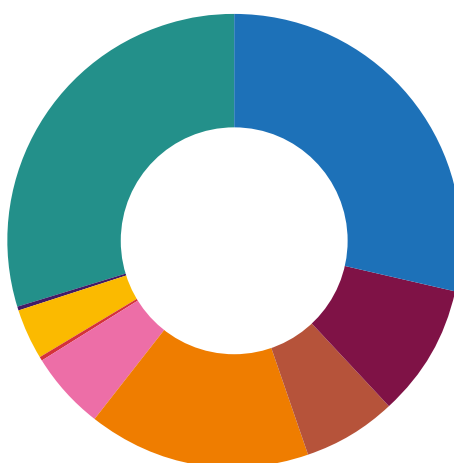
Administration générale

- ▶ Entretien Maison des services, fournitures, rémunération du personnel...
- ▶ Remboursements d'emprunt, amortissements, reversement de fiscalité

15,81 €

Aménagement

- ▶ Voirie
- ▶ Plan local d'urbanisme intercommunal
- ▶ Poteaux incendie
- ▶ Pistes cyclables (études)



6,65 €

Tourisme et culture

- ▶ Manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert
- ▶ Ecole de musique
- ▶ Actions pour la langue et culture alsaciennes
- ▶ Aire de camping car - Circuits découvertes

9,57 €

Économie

- ▶ Aménagement des zones d'activités
- ▶ Animation économique (journées d'information pour les entreprises, etc.)

5,40 €

Famille

- ▶ Petite enfance
- ▶ Jeunesse
- ▶ Séniors

3,52 €

Soutien aux partenaires et communes membres

0,51 €

Sécurité

- ▶ Police intercommunale

0,11 €

Communication

- ▶ Bulletin, site internet, divers...

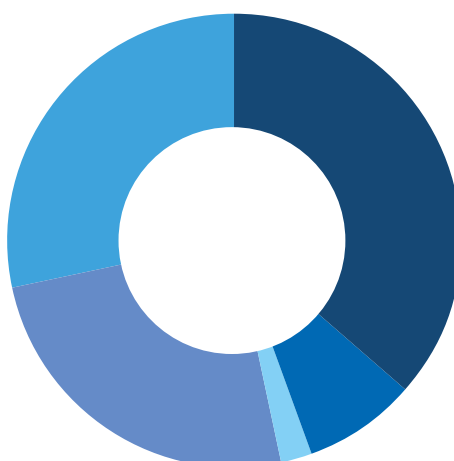
Répartition pour 100 € de recettes

28,16 €

Recettes fiscales Redevances

25,13 €

Dotations Subventions et vente de terrain



36,56 €

Réserves et autofinancement

7,99 €

Autres

2,16 €

Emprunts

Ça déménage au Relais Petite Enfance !



C'est une nouvelle qui va faire sourire les familles et les professionnels de l'enfance du territoire ! La Communauté de communes de la Basse-Zorn est ravie d'annoncer que le Relais Petite Enfance (RPE) déménage vers un lieu entièrement pensé pour son public, en adéquation avec l'ambition de la politique petite enfance de la Basse-Zorn.

Direction le Pôle Santé à Weyersheim !

La rentrée du RPE se passera dans ses nouveaux locaux situés au **2 rue de la Prairie à Weyersheim** (au rez-de-chaussée du Pôle Santé, à deux pas du local actuel). Ce lieu, désormais 100 % dédié à la petite enfance, a été conçu comme un véritable écrin sur mesure offrant :

- **Des rencontres animées** : afin que les enfants puissent jouer et se socialiser en toute sécurité ;
- **Un lieu d'échanges** : pour permettre aux parents et aux assistants maternels de partager leurs expériences dans un cadre convivial ;
- **Un accueil privilégié** : des espaces lumineux, modernes et parfaitement adaptés aux besoins des plus jeunes, pensés pour le confort et l'autonomie.



Un espace propice aux sourires

Ce nouvel espace se veut être un point de repère chaleureux pour tous. Que vous soyez parent en quête d'informations ou assistant maternel souhaitant participer à des ateliers d'éveil, vous y trouverez une écoute attentive.

« Nous avons hâte de vous ouvrir les portes de ce nouvel espace propice aux rires et à la découverte. C'est une belle réalisation pour l'épanouissement de nos enfants et la vitalité de notre territoire ! »

Edwige, Animatrice du RPE



...

Notez bien le rendez-vous :
vendredi 25 septembre au Pôle Santé
pour inaugurer ensemble ce nouveau chapitre !
Ensemble, faisons grandir demain.

Découvrez le RPE en vidéo
via le QR code ci-contre.



Cap sur la nouvelle saison 2026-2027 au Relais Petite Enfance !

Une année riche en découvertes, en partage et en émerveillement se prépare. Vous pourrez notamment découvrir cette année de magnifiques spectacles et événements.

Le programme complet des activités est d'ores et déjà à consulter directement sur le site internet : cc-basse-zorn.fr/rpe.

Dates clés :

- **Mardi 8 et jeudi 10 septembre, de 9h à 11h30** : inscriptions et découverte du nouveau RPE
- **À partir du mardi 15 septembre** : démarrage officiel des ateliers !



Les grandes nouveautés de l'année !

Cette saison se place sous le signe de la nouveauté et du partage avec deux grandes évolutions :

- **Côté familles** : Une fois par mois le samedi matin : un atelier d'éveil spécial parents. Un moment de complicité à partager avec votre enfant et à vivre aux côtés d'autres parents.
- **Côté professionnels** : De nouveaux rendez-vous sont proposés aux assistants maternels, comme des temps d'échanges privilégiés avec des partenaires du secteur de la petite enfance, pour enrichir les pratiques de chacun.

N'attendez plus pour planifier vos activités, consultez le programme sur le site de la Communauté de communes !

www.cc-basse-zorn.fr/rpe

Contacts et informations :
Animatrice du Relais Petite Enfance de la Basse-Zorn
Pôle Santé

2 rue de la Prairie, à Weyersheim
Edwige GERARD : 06 30 00 88 61
relais-petite-enfance@cc-basse-zorn.fr

Votre avis compte !

Afin d'améliorer la qualité de nos services d'accueil au public, nous vous invitons à partager votre expérience en répondant à notre questionnaire de satisfaction.



Je donne mon avis



Vos réponses sont anonymes et utilisées uniquement pour améliorer nos services.



Merci des prendre quelques minutes pour nous aider à mieux vous accueillir.

Scannez-moi pour répondre



tinyurl.com/enquete-accueil-Basse-Zorn

Prévenir et soutenir : des activités qui font sens

Le programme de l'année 2025 dédié aux seniors a rencontré un beau succès, réunissant 260 participants lors des activités de prévention de la perte d'autonomie. Parallèlement, 28 aidants ont bénéficié d'ateliers de soutien spécifiquement conçus pour les accompagner dans leur rôle au quotidien.

Alors que le programme du premier semestre s'est achevé, la Communauté de communes a choisi de proposer une première édition du « **Passeport été seniors** ». En partenariat avec le tissu associatif local, ces activités pendant la période estivale ont assuré la continuité de la prévention en faveur de l'autonomie des seniors tout au long de l'année.

Notre intercommunalité vous propose dès à présent les programmes seniors et aidants du second semestre 2026, pensés pour favoriser le bien-être, la prévention à la perte d'autonomie et le lien social.



► **Pour les seniors** : sensibilisation aux gestes de premiers secours, exploration des mécanismes du vieillissement (sommeil, vie affective, grandes étapes de la vie, ...), expression corporelle et mentale pour se reconnecter à soi, pratiques douces comme le qi-gong, etc.

► **Pour les aidants** : ateliers musicaux et de bien-être (dô-in : méthodes d'acupressions) pour se ressourcer en douceur.

Autant d'occasions de prendre soin de soi, d'échanger et de créer des liens.

Retours de participants

« Le qi-gong m'a permis de relâcher les tensions de mon corps, du bien-être et de me sociabiliser en m'ouvrant aux autres. »

« La gym tonic m'a permis de faire de la gym adaptée à mon âge avec de la remise en forme. »

« La musicothérapie m'a permis de me sentir mieux dans ma tête et mon corps. »

Informations et inscriptions : 03 90 64 25 50 ou coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr
Programmes disponibles à la Maison des Services, en mairies et sur le site cc-basse-zorn.fr

Plus qu'une marche, un élan de solidarité

Dimanche 20 septembre aura lieu la 7^e édition de la Marche solidaire.

Pour cette nouvelle édition, les membres du Conseil Intercommunal des Jeunes vous proposent d'emprunter le tracé du circuit découverte de la Basse-Zorn : « **Le chemin de l'asperge et des produits maraîchers** », à Hoerdt.



Tout au long des parcours, vous pourrez découvrir des **stands animés par le service Animation Vie des Familles** de la Communauté de communes, regroupant la **petite enfance**, la **jeunesse**, les **seniors** et les **aidants**.

Tout comme les années précédentes, vous pourrez également **vous inscrire au repas** proposé à l'issue de la marche pour prolonger la convivialité du moment.

L'intégralité des **dons** et **recettes** de cet événement sera **reversée à une association** choisie par les jeunes conseillers.

Nous comptons sur votre participation !

Départ et repas au centre culturel à Hoerdt.

Contacts : Conseil Intercommunal des Jeunes
Chloé Koehlhoeffer - 06 36 17 10 27
Informations complémentaires : cc-basse-zorn.fr



L'école de musique donne le tempo !



a fin de l'année scolaire de l'école de musique intercommunale de la Basse-Zorn a été riche en événements !

Les représentations du mois de juin ont débuté avec le spectacle de fin d'année, le dimanche 7 juin au Centre culturel de Hoerdt. Pour l'occasion, **le public était au cœur de l'aventure** : les spectateurs devaient résoudre une série d'énigmes afin que le concert puisse se dérouler sans fausse note.



Les semaines suivantes ont été consacrées aux **évaluations internes des élèves**, puis aux **rencontres musicales**. À cette occasion, tous les cours de l'école de musique ont été ouverts au public dans les différents pôles d'enseignement.

Tout au long du mois de juin différentes **auditions de classes** ont également eu lieu à Weyersheim, Gries et Hoerdt (batterie, flûte, piano, guitare, etc.), l'occasion pour les élèves de pratiquer devant un petit public et leur famille.

L'**atelier de musiques actuelles et l'orchestre des jeunes** se sont également produits lors de la fête de l'été de Hoerdt le vendredi 19 juin dernier. Enfin, le **spectacle des classes d'éveil musical** a clôturé la saison le mercredi 24 juin à la salle polyvalente de Kurtzenhouse.

Tous les éléments concernant la rentrée de l'école de musique, ainsi que les liens d'inscription ou réinscription sont disponibles sur le site internet : www.cc-basse-zorn.fr/ecole-musique



Prenez le temps de la musique : rentrée 2026 / 2027

Les portes ouvertes de l'école de musique se tiendront **SAMEDI 5 SEPTEMBRE DE 9H À 13H** sur les pôles de :

- **HOERDT** - école « Les Cigognes » (7 rue de La Wantzenau)
- **GRIES** - salle de la musique de Gries (62 rue Principale)

La reprise des cours se fera à partir du **LUNDI 14 SEPTEMBRE**.

Découvrez l'école de musique en vidéo via le QR code ci-contre.





Ouverture de l'aire de camping-cars de la Basse-Zorn, à Geudertheim

C'est l'événement touristique de cet été dans le secteur du Nord Alsace. La Basse-Zorn accueille sa toute première aire de camping-cars. L'inauguration a eu lieu le 15 juin en présence de nombreux élus : Sénatrice, Député, Conseillère régionale, Conseillers d'Alsace, anciens et nouveaux élus en Basse-Zorn !

Un projet pour le territoire

Développer l'attractivité touristique de la Basse-Zorn tout en valorisant ses atouts naturels : telle est l'une des ambitions du pro-

jet de territoire 2030, élaboré avec les élus et les acteurs du territoire. Inscrit dans l'axe stratégique consacré au développement touristique autour de la nature et du cheval, ce projet répond également à un constat partagé : l'offre d'hébergement touristique restait insuffisante pour accueillir les visiteurs de passage.

Pour compléter cette offre, les élus de la Communauté de communes ont décidé, en 2023, de créer une aire dédiée aux camping-cars. Ce projet a nécessité plusieurs

étapes, depuis la recherche du terrain jusqu'à la réalisation des travaux, en passant par les études techniques, la consultation des entreprises et le choix d'un gestionnaire chargé de l'exploitation du site.

L'aménagement et l'équipement de cette nouvelle aire représentent un investissement de **429 432 € HT**, soutenu par la **Collectivité européenne d'Alsace** à hauteur de **85 887 €**.

La gestion commerciale du site est confiée à un exploitant qui assure l'accueil et l'encaissement des recettes. En contrepartie, la Communauté de communes perçoit un loyer fixe et une part variable liée à l'activité du site.

Les premiers résultats sont déjà très encourageants. **Lors du premier mois d'ouverture**, l'aire a déjà accueilli **108 camping-cars**, représentant **150 nuitées**. Un démarrage particulièrement prometteur qui confirme l'intérêt de cet équipement et laisse entrevoir de **belles perspectives pour le développement touristique** de la Basse-Zorn.



Une situation stratégique aux portes de Strasbourg

Située au cœur de la « Boucle d'Alsace » du Réseau Camping-car Park, gestionnaire de l'aire, cette nouvelle étape bénéficie d'un emplacement privilégié. À la confluence des grands axes autoroutiers et à deux pas de l'Allemagne, elle offre un havre de paix tout en restant connectée : la gare de Hoerd, toute proche, permet de rejoindre le centre de Strasbourg en seulement 16 minutes.

L'aire de la Basse-Zorn devient l'un des maillons essentiels entre Andlau et Wissembourg, invitant les voyageurs à découvrir les trésors cachés entre la capitale européenne et les Vosges du Nord.

12 places au vert, entre nature et loisirs

L'aire propose 12 emplacements sur un terrain végétalisé, pensés pour le confort des camping-caristes.

C'est le point de départ idéal pour les amoureux d'activités de plein air avec la proximité immédiate de la forêt, de son parcours de santé, d'un étang de pêche et des départs de circuits découverte du territoire : des circuits pédestres, cyclables et bientôt un circuit équestre pour aller à la rencontre des trésors du territoire.



AIRE DE CAMPING-CARS DE LA BASSE-ZORN 3 route de Hoerd, 67170 GEUDERTHEIM

Réservation :

Camping-car Park, via la carte "Pass'Étape" : www.campingcarpark.com

Services présents :

bornes de contrôle d'accès et automate de paiement,
borne de services avec accès à l'eau potable et à l'électricité, borne de vidange.

Aire sous vidéosurveillance.

Tarifs (hors taxe de séjour) :

- ▶ moins de 5h (accès aux services) : 6 € TTC
- ▶ par tranche de 24h, haute saison (du 1^{er} mai au 30 septembre) : 13,50 € TTC
- ▶ par tranche de 24h, basse saison : 12 € TTC

Balades nature, à la découverte du territoire... les rendez-vous du 3^e trimestre 2026

La Communauté de communes et le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord vous proposent pour 2026 un nouveau programme de balades nature et patrimoine riche et varié. C'est l'occasion pour chacun de se rapprocher de la nature, de s'émouvoir et découvrir son environnement proche sous de multiples facettes. Respirez... Partez en balade...

Les prairies du Ried

▶ Samedi 5 septembre, matin à Weyersheim

Au cours de cette balade, les participants découvriront de belles prairies préservées, témoins vivants de l'histoire paysagère locale.

Quel animal a bien pu passer ici ?

▶ Dimanche 20 septembre, après-midi à Weitbruch

Partez à la recherche des traces et indices que les animaux peuvent laisser derrière eux : empreintes, reste de repas, etc.



La haie, quels intérêts ! ?

▶ Dimanche 4 octobre, matin à Weitbruch

Il existe une multitude de haies dans nos paysages. Venez découvrir lors d'une marche leur rôle pour l'humain, la faune, la flore et les nombreux services qu'elles nous apportent !

Balade automnale

▶ Dimanche 18 octobre, après-midi à Kurtzenhouse

Offrez-vous un moment pour flâner dans la nature aux couleurs automnales en compagnie de l'animatrice et du garde forestier qui vous feront découvrir les merveilles de la forêt.

Contes et légendes sur les sentiers

▶ Samedi 24 octobre, matin à Gries

Laissez-vous guider au fil des chemins, là où la nature rencontre l'imaginaire... Vous découvrirez les histoires cachées des habitants de la forêt : contes anciens, légendes locales et récits merveilleux qui donnent vie aux arbres, plantes et animaux.

Renseignements et inscriptions :

CINE du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord
03 88 86 51 67- agendacine@gmail.com
Les balades sont gratuites pour les participants,
financées par la Communauté de communes.
Inscription obligatoire, l'heure et le lieu du rendez-vous
vous seront communiqués à l'inscription.

Pressez vos pommes sur le territoire !



Chaque année de fin août à mi-octobre, l'atelier de jus de pommes ouvre ses portes aux arboriculteurs amateurs et à tous les particuliers du territoire.

Chacun peut y apporter sa récolte, découvrir le processus de fabrication du jus et repartir avec ses propres bouteilles. Au-delà de la production de jus, cet atelier contribue également à sensibiliser le public à l'importance de préserver les vergers.

Quelques modalités à respecter :

- ▶ Apporter au moins 50 kg de pommes saines, ce qui produit environ 30 litres de jus ;
- ▶ Acheter les bouteilles vides sur place ou venir avec ses bouteilles propres issues d'un précédent pressage ;
- ▶ Prendre rendez-vous pour obtenir un créneau de passage entre 7h et 16h (fermé entre 12h et 14h).



Prix indicatifs :

- ▶ 0,70 € le litre pour le pressage, centrifugeage et embouteillage
- ▶ 0,45 € pour la bouteille réutilisable de 1 litre
- ▶ 5 € d'adhésion à l'association

Le paiement s'effectue à la sortie selon le litre obtenu.



Contact :

Les Vergers du Pays de Brumath
rue de Hoerd
67720 Bietlenheim
les-vergers-pays-brumath@sfr.fr
03 90 29 54 79
06 48 08 02 17

La Maison des services change ses horaires d'accueil du public

Pour répondre au mieux à vos besoins et aux missions qui sont les nôtres, vous pouvez désormais venir à la Maison des services (siège de la Communauté de communes) :

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 13H.
LES LUNDIS APRÈS-MIDI SUR RENDEZ-VOUS.**

Pour toute question en dehors des horaires d'accueil, nous vous invitons à envoyer un mail à info@cc-basse-zorn.fr.

Pour tout dépôt de documents, la boîte aux lettres est disponible sur la gauche de la façade du bâtiment.

Les sacs kraft pour les biodéchets sont gratuits pour les habitants du territoire mais ne seront plus distribués à la Maison des services. Pour en bénéficier, **rendez-vous dans les mairies** de la Basse-Zorn.



Contact :

34 rue de La Wantzenau, 67720 Hoerd
info@cc-basse-zorn.fr • 03 90 64 25 50

